

;; Attention : vigilance pour BELRAD !!

ANGERS, le 19 décembre 2017

Sommaire :

Les perspectives après le séminaire de Villarceaux	p. 1
Bulletin d'adhésion, dons et commandes	p. 2
Analyse de l'évolution du nombre de dons.....	p. 2
Compte rendu de l'Assemblée générale.....	p. 3
Bilans BELRAD par Alexey Nesterenko.....	p. 3
Rapport moral du Président	p.4
Appel à candidature pour le C.A	p. 6

<Civilite> <nom>

<adresse>

<postal> - <ville>



Enfants de Tchernobyl Belarus

Association Loi 1901, Etablissement d'Utilité publique

3, Rue de Plaisance, 49000 ANGERS

Après Villarceaux,

L'Assemblée générale d'ETB s'est tenue cette année, le samedi 18 novembre à la bergerie de Villarceaux (78) dans les locaux que la Fondation pour le Progrès de l'Homme avait gracieusement mis à notre disposition.

Le thème en était « Le monde d'après » c'est-à-dire celui dans lequel les populations des régions contaminées sont condamnées à vivre, et même, il serait plus exact de dire « à survivre », après un accident nucléaire majeur.

Par son étroite collaboration avec Belrad, ETB peut définir les caractéristiques de ce « monde d'après » : une société défaite par l'évacuation d'une partie de la population, une économie gravement affaiblie, une dégradation de l'état de santé de la population avec l'apparition massive de pathologies diverses (atteinte du système immunitaire, des glandes endocrines, maladies cardio-vasculaires dès l'enfance etc...). Il en résulte bien sûr une baisse de l'espérance de vie. Les autorités nationales et internationales en charge de cet aspect de la question atomique (CIPR, UNSCEAR, OMS) nient toute relation avec la présence de la radioactivité et même attribuent cet état sanitaire déplorable au stress radio-phobique. Seuls quelques cancers (ceux de la thyroïde) sont reconnus officiellement comme résultant de l'exposition aux rayonnements radio-actifs. Les liquidateurs, c'est-à-dire ceux qui ont participé à la gestion post-accidentelle du réacteur sont, dans ces conditions, abandonnés économiquement et sanitaire à leur sort, car ils sont les preuves vivantes (encore vivantes) des effets d'un accident nucléaire, effets vis à vis duquel le lobby pro-nucléaire a adopté une stratégie négationniste.

La particularité et la richesse du séminaire de

Villarceaux a été de confirmer et de préciser ces données par la rencontre de témoins engagés, dans des contextes très différents, pour la protection des populations soumises à la radio-activité :

- du Bélarus était présent, comme chaque année, Alexey Nesterenko, directeur de Belrad mais accompagné de Tatiana Kotlobaï, assistante médicale à Krasnoye (près de la zone interdite de Tchernobyl) et qui a créé une association *Pousse de Vie*. Nos amis de l'association *Enfants de Tchernobyl de Belgique*, Bernadette Vastrade et Henri Lecomte, nous ont fait part de leurs relations avec les parents biélorusses des enfants accueillis en Belgique.

- du Japon était venu Masahumi Takeuti, membre de l'association *Les accusateurs de la Centrale Nucléaire Fukushima-Daïchi*. Il a rapporté le climat qui règne autour de Fukushima et ses effets délétères sur le lien social : la peur de la radioactivité et le tabou qui règne sur le sujet, la stigmatisation des réfugiés, la pression pour les faire revenir dans une zone encore très contaminée avec là aussi le déni de sa dangerosité. Le film *The dead Sea* a été projeté : il retrace l'enquête menée par des militants, depuis maintenant plus de 20 ans pour que ne tombent pas dans l'oubli les dommages mortels causés aux pêcheurs japonais victimes des retombées des essais thermonucléaires américains en 1954 dans l'archipel de Bikini.

- Nadezhda Kutepova, réfugiée politique en France depuis 2015, avocate, fondatrice de l'association *Planète de l'Espoir*, contrainte de fuir son pays parce qu'elle avait entrepris d'obtenir la reconnaissance et l'indemnisation des victimes de l'accident de Mayak et de leurs descendants. Cet accident qui s'est produit le 29 septembre 1958 a rejeté une radioactivité que l'on estime 50 fois supérieure à celle émise lors de ...

Nom Adresse :

Tél : Email :

- # Je renouvelle mon adhésion pour l'année 2017 (20 Euros)
- # Je fais un don de euros pour l'Institut de radioprotection indépendant *BELRAD*
- # Je commande ... livres **La Comédie Atomique** de Yves Lenoir à 26 € ; dont 7 € seront versés à Belrad
- # Je commande ... cd **Lune d'Avril** et/ou cd **Autour du Grégorien**, l'un et l'autre à 17 €
- # Je commande ... dvd **Survivre à la Pollution Atomique** à 17 €
- # Je commande ... dvd **29 ans plus tard...** (comprend **Vassily Nesterenko** et **Belrad 2015**) à 17 €
- # Je commande ... livres **Tchernobyl : déni passé, menace future** de Marc Molitor, à 17 €
- # Je commande ... livres **Après l'Accident Atomique... guide pratique d'une radioprotection efficace**, 10 €
- # Je commande ... livrets **Mini-Introduction à la radioprotection** de Catherine Lieber, à 10 €
- # Je commande ... un badge Enfants de Tchernobyl Belarus (diamètre : 38 mm), à 5 €
- # Je commande ... 10 badges " " , 30 € (pc) ; je m'engage à une diffusion gratuite et je recevrai un reçu fiscal
- # Je commande ... livres-dvd **Tchernobyl Forever**, 15 € ou ... dvd **Tchernobyl Forever**, 10 €
- # Je commandelivres **Le crime de Tchernobyl** de Wladimir Tchertkoff, 25 €
- # Je commande.....livres **La farce cachée du nucléaire** de Nozomi Shihiro, 12 €

Je joins un chèque d'un montant total de Euros (**tous les prix sont port compris**)
 et un **timbre (non collé svp !)** pour l'envoi du reçu fiscal, si vous n'avez pas d'Email (don et d'adhésion)

A retourner, avec votre règlement, à : ETB, 3 Rue de la Plaisance, 49000 ANGERS

... l'accident de Tchernobyl.

• le film, *City 40*, projeté pendant le séminaire, met en évidence le négationnisme pratiqué à grande échelle pour que cet événement et ses conséquences restent tues.

• AnnieThébaud-Mony, directrice de recherche à l'INSERM, présidente de l'association *Henri Pézerat*, a rappelé la stratégie de l'industrie nucléaire pour que ses travailleurs ne puissent établir le lien entre leurs pathologies et leur exposition à la radioactivité. Néanmoins, des procès ont pu être gagnés.

Cette riche masse d'informations nous fournit là les outils pour expliquer et aussi pour que soit surmonté la lassitude qui peut parfois atteindre certains, devant un combat aussi long.

Nous allons aussi réfléchir aux possibilités qui peuvent s'ouvrir pour engager des actions en justice puisque c'est la vie d'autrui qui est mise en danger par les décideurs du nucléaire. Nous sommes sur la voie pour présenter, à l'avenir, à cet égard des dossiers suffisamment étayés.

Jean-Claude Mary

EXERCICE:	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
	2017/2016	2016/2015	2015/2014	2014/2013	2013/2012	2012/2011	2011/2010	2010/2009
Evolution des dons en %	-17,58%	-3,67%	-3,48%	21,16%	9,78%	-5,06%	-12,92%	0,00%
Novembre	90	127	215	134	131	75	102	184
Décembre	177	148	254	155	245	126	132	78
Janvier	67	93	82	133	106	99	84	47
Février	47	163	34	56	111	94	113	272
Mars	130	103	80	107	105	86	124	20
Avril	87	140	119	102	60	67	99	44
Mai	97	215	67	495	90	169	150	230
Juin	144	156	130	78	113	108	100	137
Juillet	76	57	127	67	58	79	109	105
Août	75	52	148	41	36	58	33	109
Septembre	100	65	92	61	76	37	47	54
Octobre	77	97	122	94	126	147	113	105

Commentaire : l'érosion du nombre des contributions a connu une aggravation spectaculaire durant l'exercice 2016-2017. Le Rapport moral ci-après a cherché à en cerner les causes. Mais rien n'est écrit. L'avenir de *Belrad* n'est pas déterminé par des courbes et des chiffres mais par l'élan de générosité de chacun envers les enfants touchés par Tchernobyl. Nous recevons chaque semaine des informations confirmant, hélas, le très mauvais état général de la santé des enfants. La mission d'*Enfants de Tchernobyl Belarus* doit se poursuivre.

Site Web officiel : <http://enfants-tchernobyl-belarus.org> **Email :** etb@enfants-tchernobyl-belarus.org

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Novembre 2017

Début de l'AG : 14H

Questions non prévues à l'ordre du jour :

--> La démission de Guy Barbier pour raisons familiales a été entérinée. On lancera un appel à candidature dans le bulletin post Assemblée générale.

--> Le contentieux avec Photographisme-Photomorphisme : vote d'une motion qui approuve l'action de notre Président dans toutes ses décisions et celle de l'avocat dans tout ce qui a été fait. En particulier, suite aux critiques de Photographisme-Photomorphisme, on fait remarquer que ETB a vendu plus de 950 livres *Tchernobyl forever* dont 550 hors souscription, sur la totalité des 3000 livres imprimés.

--> Béatrice Hovnanian va présenter la "Grande Marche" entre Beaumont-Hague et Paris durant l'été 2018.

L'assemblée générale commence à 14H 15

► **Boutique en ligne** : On envisage de faire un autocollant ETB ; un T-shirt ; de créer une boutique en ligne avec des objets qui seront livrés directement par le fabricant et sur lesquels ETB touchera un pourcentage. Cela représente de petites sommes avec la contrepartie de ne pas compliquer la gestion de l'association.

► **Béatrice Hovnanian présente son initiative**. L'Association « Nucléaire en questions » organise « La grande marche » dans l'idée de décentraliser le débat sur le nucléaire, entre Beaumont-Hague et Paris. Il y aura une conférence chaque soir : 8 conférences sur le nucléaire dans le monde et les liens entre le nucléaire civil et militaire, 10 conférences sur le nucléaire (l'enfouissement, les faibles doses) et 10 conférences sur la transition énergétique, ... On fera des enregistrements vidéo de chaque conférence (une de 3 minutes et une de 20 minutes pour chacune) afin de constituer une petite vidéothèque.

Départ le 27 Juillet 2017 ; arrivée le 27 Août.

Deux fourgonnettes transporteront les bagages, sono et instruments. Les étapes pourront se faire à pied, en vélo, ou en voiture. Le trajet à déjà parcouru une fois pour s'assurer de la faisabilité de l'événement.

Il s'agira d'une marche citoyenne. Pas de grandes banderoles politiques, mais des pancartes illustrant la contamination, les différents isotopes, ...

L'Association est organisatrice d'événements. Ses membres se sont constitués en Collectif il y a trois ans : rassemblement au mémorial de Caen après Charlie ; marche anti-Monsanto dans Caen chaque année depuis trois ans ; pétitions dans le Calvados pour des cantines bio locales.

Le CRILAN, l'association historique dans la région, est dans l'expectative. Béatrice en reparlera avec son fondateur.

Annick Grandsire, membre de ETB, a annoncé sa participation à l'action.

L'association a besoin d'adhésions (5 € minimum), de personnes pour diffuser affiches et flyers et/ou de participants à la marche, éventuellement de musiciens. A sa demande, ETB s'associe à l'action et relaie l'appel à

participation active à tous ses membres et soutiens.

Contact : nucleaireenquestions@gmail.com

Site de l'Association : <http://lagrandemarche.org/> sur lequel chacun trouve les formulaires d'inscription, de soutien financier et peut proposer une intervention.

► **Rapport moral du Président**

voir le rapport. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

► **Contentieux avec Photographisme** : l'Assemblée générale ordinaire de ETB 2017 réunie à Villarceaux est dûment informée du contentieux qui oppose l'Association à l'Association Photographisme-Photomorphisme. L'article 9 des statuts de ETB donne pouvoir au Président pour mener une action en justice. L'AG approuve l'action de son président depuis le début du contentieux ainsi que l'action de l'Avocat pour que le jugement puisse être rendu dans les délais (en principe en janvier 2018). Voté à l'unanimité.

► **Legs de Mme AUGÉ** : il s'agit d'un appartement situé à Manosque, à partager en parts égales entre ETB et DAL (Droit au Logement). Ce dernier a été peu réactif ; puis s'est ajouté le délai de préemption de la Mairie de Manosque. L'affaire arrive à sa conclusion. ETB devrait toucher autour de 34 000 €.

► **Interventions publiques d'ETB** : les conférences, soirées, etc se sont maintenues en grand nombre cette année. Mais leur apport financier moyen a baissé, dans le mouvement général de réduction des dons aux associations, une évolution largement traitée dans les media ces dernières semaines.

ETB appelle ses adhérents et sympathisants à prendre l'initiative d'événements organisés avec la participation et le soutien d'associations locales. ETB sera à leur côté pour assurer les projections et, si nécessaire, la présence d'une conférencière ou d'un conférencier.

► **Bilan comptable** :

Voir le Rapport du Trésorier.

Le rapport de l'expert conclut à la régularité des comptes.

Remarques sur les dons : il y avait 1 500 personnes enregistrées en 2014 ; aujourd'hui on en compte 2 200. Durant les trois dernières années on a enregistré 900 nouveaux donateurs et supprimé 400 lignes de personnes n'ayant pas contribué depuis plus de trois ans. 60 % des personnes enregistrées avaient apporté un soutien en 2014 ; en 2017 ce ratio est tombé à 30 %.

Au total, il a manqué 90 000 € cette année. Il a donc fallu transférer l'intégralité des 23 000 € de la provision disponible en début d'exercice ; un donateur anonyme a apporté 66 000 €, ce qui a permis de boucler le budget et de sauver l'Institut Belrad.

Le Trésorier propose qu'on envoie un courrier postal d'alerte aux personnes qui n'ont pas donné depuis un à trois ans. La proposition est retenue. L'envoi aura lieu dans les plus courts délais.

Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité.

► **Bilan des activités de BELRAD par Alexey Nesterenko** :

L'année a été assez ordinaire, mais difficile du fait de l'augmentation de la contamination. Les mesures de la

contamination des enfants ont en effet retrouvé les niveaux d'il y a 5 à 6 ans. Cette situation résulte d'une récolte de champignons exceptionnellement abondante durant l'automne 2016.

Situation économique :

L'Institut doit donc intensifier son activité, avec des apports financiers à la hauteur. Les recettes de l'exercice ont été un peu plus faibles que celles des deux années précédentes. Par chance le cours de l'euro s'est apprécié dans la deuxième moitié de l'année. Cependant Belrad n'a pas pu augmenter les salaires car cela aurait par trop menacé son équilibre financier. L'Institut a reçu une aide importante de l'un de ses sponsors allemands (don d'un minibus quasi neuf) ainsi que de leur partenaire japonais. Mais il est possible ce dernier cesse de soutenir Belrad à l'avenir.

Commentaire sur le tableau des dépenses : deux automobiles ont été repeintes ; les frais d'entretien des véhicules sont élevés car ils sont vieux et roulent sur des routes en mauvais état ...

Belrad cherche en conséquence à remplacer ses plus anciens véhicules (de 96 et 97, l'un d'eux ayant plus de 500 00 km au compteur) dont l'entretien pèse de plus en plus sur son budget.

Les frais de déplacement ont beaucoup augmenté en raison de nuitées d'hôtel plus chères ainsi que de l'augmentation des prix des carburants, qui connaîtront une nouvelle hausse au 1^{er} janvier 2018.

Activités de l'Institut :

L'organisme de contrôle national des instruments de mesure a reconduit les certificats autorisant Belrad à procéder aux mesures de la contamination par le césium et le strontium. L'accréditation a donc été renouvelée pour 5 ans.

Belrad intervient dans 24 districts des régions de Gomel, Mogilev et Brest.

Dans la région de Mogilev, district de Krakovitchi, des mesures très élevées ont été enregistrées avec un maximum individuel de 298 Bq/kg.

Le chauffage au bois est source d'une importante contamination des potagers familiaux. Les cendres contaminées parfois jusqu'à 60 000 Bq de Césium 137 servent en effet d'engrais (apport appréciable de potasse).

Globalement, 12 % des aliments sont contaminés au delà des limites officielles. Les champignons séchés ont notamment des contaminations souvent très élevées. Plus en détail, les proportions d'aliments contaminés au delà de la limite réglementaire se répartissent ainsi : 60 % des champignons, 20 % des baies sauvages, 8 % du gibier (mais la plus grande partie du gibier braconné n'est pas contrôlée).

Les mesures du Strontium 90 effectuées cette année ont confirmé que la contamination était parfois supérieure à la limite réglementaire, notamment dans le district de Khoïniki où une valeur double de la limite pour l'avoine a été enregistrée.

Les forestiers ont fourni un tableau de leurs propres mesures pour la région de Gomel, lesquelles sont en accord avec celles de Belrad. Ils établissent un lien entre la contamination des lieux et du personnel employé dans des forêts où la radioactivité est restée très élevée.

Chiffres de l'activité de Belrad sur le terrain durant l'exercice écoulé :

17 190 mesures de la radioactivité corps entier (WBC) ;

1 019 mesures de la radioactivité de produits alimentaires ;

1 771 flacons de Vitapect distribués aux enfants contaminés.

17 H fin de l'AG

Rapport Moral du Président

Le déroulement de l'exercice 2017 soulève de très nombreuses questions auxquelles il nous faut rapidement apporter les bonnes réponses, sauf à voir la pérennité de l'Institut BELRAD compromise.

On peut résumer les choses en quelques mots : malgré une activité aussi soutenue que durant les années passées et en dépit du renouvellement et de l'enrichissement de l'information produite par l'association, notre Trésorier a enregistré un reflux massif du nombre des contributions, aggravé par une diminution du montant du don moyen. Sans un soutien aussi exceptionnel que providentiel et anonyme, l'Institut BELRAD aurait fermé ! Ce qui signifie qu'une page de l'histoire de Tchernobyl se serait refermée, la page la plus importante, celle qui concerne le suivi du contexte radioactif du Belarus et la protection des enfants. Bien malgré nous, malgré tous nos efforts, malgré tous les messages d'alerte adressés à la liste de nos soutiens actuels et passés, malgré toute l'information que nous diffusons sur la permanence de la menace radioactive dans les territoires de Tchernobyl, nous aurions été des acteurs aussi

involontaires qu'impuissants de ce désastre.

Nous ressentons aujourd'hui la même angoisse que durant la crise de 2007 quand, après le décès de notre fondatrice Solange Fernex, le sauvetage de BELRAD n'avait tenu qu'à la divine surprise du soutien de la Fondation France-Libertés, sous forme d'une série de contributions équivalentes à la moitié du budget de l'Institut en 2007, le quart en 2008 et le huitième en 2009. Durant ces trois années très tendues, Enfants de Tchernobyl Belarus avait réussi à reconstituer et consolider les soutiens nécessaires aux activités de BELRAD. C'est cet objectif qu'il nous faut viser aujourd'hui, sans confier à quelque hasard improbable le soin de l'atteindre.

Comment expliquer un reflux aussi continu que massif depuis *grosso modo* juin 2016 ?

Sommes-nous seulement victimes de l'importance que le bouleversement de la vie politique du pays occupe dans l'esprit des gens ? Je ne le pense pas : le contexte électoral tout de même assez agité de la précédente campagne présidentielle, celle de 2012, n'avait pas provoqué quelque chose d'analogue.

Alors, faut-il invoquer ce qu'on appelle difficultés économiques ? Si c'était une cause réelle, comment expliquer la progression des recettes de l'association durant toutes les années 2008-2015 – celles du plus fort de la crise ?

Le tassement des alarmes suscitées par l'accident de Fukushima aurait-il conduit des personnes à placer Tchernobyl dans la rubrique des affaires classées ? C'est possible et il est probable que cela a joué un certain rôle. Les commentaires souvent excessifs sur la portée de Fukushima, rapportée à celle sans conteste bien plus grande de Tchernobyl, ont sans doute favorisé dans l'esprit de beaucoup la relégation au second plan, voire à l'arrière plan, d'un accident vieux de plus de trente ans.

Mais ce n'est pas tout : le déclin des contributions a aussi suivi la diffusion le 26 avril 2016 par la chaîne franco-allemande ARTE du "documentaire" *Tchernobyl, Fukushima : vivre avec*. On doit ce film au réalisateur Olivier Julien, opérant selon les directives de Jacques Lochard, vice-président de la CIPR et également directeur du CEPN, l'officine créée en 1976 par le CEA et EDF, avec pour mission d'exhiber des justifications mathématiques aux expositions des travailleurs et de la population aux rayonnements ionisants. Dans le jargon convenu, il s'agit de définir des doses tolérables optimales sur le plan économique, celui du coût de la gestion d'une situation donnée. Ceux qui l'ont vu, et ils sont particulièrement nombreux parmi cette frange de la population que Tchernobyl ne laisse pas indifférente, ont pu en déduire que franchement la présence de la radioactivité ne représentait qu'une contrainte parmi d'autres de la vie de tous les jours. L'objectif crevait les yeux : banaliser les séquelles à long terme de ces accidents. Rien sur la santé dégradée des enfants. Mais le pire : l'équipe du CEPN envoyée par l'Union Européenne en 1996 puis en 2003 pour tourner la page de Tchernobyl et accompagner la mise à l'écart de BELRAD était présentée comme ayant été reçue telle le sauveur dans des villages qui auraient été laissés à eux même, sans assistance depuis 1986 ! Des villages où BELRAD était en fait intervenu dès 1991 pour certains et avant 1995 au plus tard dans les autres...

C'est un sujet dont nous avons traité dans nos bulletins. Pour mémoire, nous avons immédiatement cerné la portée stratégique pernicieuse de ce film, dont votre serviteur avait eu copie quinze jours avant sa diffusion. Nous avons alors alerté Alexey Nesterenko qui a pris contact avec certaines des personnes apparaissant dans le film, dont on avait tiré de leurs témoignages des phrases et bouts de phrases étayant le projet de Lochard. Les réactions furent unanimes : le sens de leur propos avait été travesti.

Dans les semaines qui ont suivi nous avons décidé d'aller sur le terrain pour enregistrer ce que ces personnes d'élite avaient à dire. La préparation de cette mission d'une semaine a profité des conseils avisés de Bernadette Vastrade, secrétaire de l'association *Enfants de Tchernobyl ASBL*, qui envoie chaque année une délégation sur le terrain

depuis 1991. Traiter plusieurs heures d'enregistrement a représenté un travail considérable de transcription puis de traduction. Des compléments ont été filmés par BELRAD au début de cette année et vers la fin du printemps Jean Monestier, membre de ETB, qui avait intégralement filmé le Colloque de Lyon de mai 2008, *Vivre Tchernobyl*, nous a envoyé la numérisation des bandes, qui ont également été transcrites puis traduites vers la fin du printemps.

Entre temps, au début de cette année, s'étant enquis de nos projets, le cinéaste Marc Petitjean avait spontanément proposé de nous aider à transformer toute cette matière en un vrai film documentaire dont il a trouvé le titre : *Tchernobyl, le Monde d'Après*. Nous en avons projeté la maquette brute de décoffrage hier soir, en avant première, avant qu'elle ne soit complétée et reprise d'ici quelques jours, lorsque Marc Petitjean sera rentré d'un long voyage en Inde. Il nous faut faire les choses au mieux en compensant la faiblesse de nos moyens par un surcroît de réflexion et de travail. Car ce document sera sans doute notre atout majeur dans les prochaines années pour redresser la situation en montrant que décidément non, Tchernobyl n'est pas fini, et que, un quart de siècle après, Fukushima, à sa manière et dans un tout autre contexte, en est une reproduction. Le présent de Tchernobyl annonce le futur de Fukushima.

Voilà l'enjeu : utiliser intensivement ce film dans le cadre de projections-débats et de conférences. Tous les soutiens et sympathisants de l'association seront interpellés : à eux, à vous donc, de prendre l'initiative, de contacter les ciné-clubs, les associations amies etc, et de programmer des événements en accord avec nous, qui serons là pour raconter la genèse militante et professionnelle de l'œuvre et répondre aux questions.

Chaque année depuis 2011 ETB a créé au moins un objet exceptionnel : le CD *Lune d'Avril* en 2011 ; la traduction du manuel de protection radiologique de BELRAD, *Après l'Accident Atomique* en 2012 ; la *Mini-introduction à la radioprotection* en 2013 ; l'opération internationale *Tchernobyl Forever* en 2014 ; le film *Belrad 2015* et le document vidéo *Survivre à la pollution atomique* en 2015 ; le livre *La Comédie Atomique, l'histoire occultée des dangers des radiations* en 2016 ; et le documentaire *Tchernobyl, le Monde d'Après* cette année. Cette activité mobilise énormément d'énergie. A vous tous, membres de l'association, soutiens de son action et sympathisants de l'Institut BELRAD de nous aider à la valoriser.

Je me dois de terminer ce rapport moral en portant assez longuement à votre connaissance une pénible affaire, qui nous oppose devant la justice civile à l'association *Photographisme-Photomorphisme, les amis d'Alain-Gilles Bastide*, avec laquelle nous avons monté et réalisé l'opération *Tchernobyl Forever* que je viens d'évoquer. La répartition des tâches convenue aux termes d'une Convention officielle donnait à *Photographisme* la mise en place de l'opération de crowdfunding et la réalisation

matérielle des objets, livres et DVD (et accessoirement des cartes postales et autres vignettes qui n'ont intéressé personne, il faut le dire). A *ETB* revenaient la responsabilité de la promotion du crowdfunding, la collecte des sommes versées par les souscripteurs (grâce à la constitution d'un fichier de 4500 noms et au travail du Trésorier), la rédaction de divers textes à placer sur le DVD, les traductions en anglais, italien, norvégien et japonais du texte accompagnant les photos du livre, et de ceux inclus dans le DVD, puis la promotion et la diffusion de l'objet livre-DVD. Début juin 2014, suite au succès de la souscription, *Photographisme* a exigé le versement de l'intégralité de la somme correspondant à l'objectif affiché, soit 27 500 €. *ETB* a en retour exigé une facture *pro forma* signée du président de *Photographisme*, Jean-Pierre Dupuy, aux termes de laquelle les justificatifs des dépenses de la réalisation à venir seraient transmis à *ETB*. Je passe les détails qui nous ont mis en alerte et conduits à revenir à la charge après la présentation de *Tchernobyl Forever* à la Mairie du II^{ème} Arrondissement de Paris, la veille de l'Assemblée Générale de 2014.

Alain-Gilles Bastide (AGB) s'y est refusé malgré plusieurs relances. En vertu de l'article 9 de nos statuts, j'ai alors confié à Maître Benoît Denis, avocat au Cabinet Huglo-Lepage, la mission de tenter une médiation entre avocats pour obtenir à l'amiable la fourniture des-dits justificatifs. Ayant essuyé refus sur refus, nous avons alors décidé de porter l'affaire devant la Justice civile. La partie adverse, dans son tort sur le fond depuis le début, use depuis de tous les moyens, y compris diffamatoires, pour faire traîner les choses. Le but est clair, nous faire reculer devant le coût croissant de la procédure. Par ailleurs cette même partie adverse s'est répandue en calomnies sur l'action de votre serviteur, en sous-entendant le détournement des fonds collectés pour un autre usage que le bénéfice de BELRAD, etc. Elle a réussi à ruiner notre réputation auprès de plusieurs personnes qui avaient participé avec enthousiasme à l'opération, ce dont je suis personnellement très affecté car je m'honorais au plus haut point de leur estime et de leur engagement à nos côtés. Cela dit, après des vérifications approfondies auprès de fournisseurs équivalents pour des produits équivalents, le devis estimatif public justifiant la somme de 27 5000 € à collecter s'est avéré surévalué de l'ordre de 15 000 € ! Pour faire court : on comprend qu'AGB nous ait embarqué dans cette aventure en arguant qu'il offrait son œuvre aux enfants de *Tchernobyl*, plutôt que d'en tirer personnellement profit en en confiant la publication à un éditeur. En effet, au prix

de 30 € l'exemplaire, il lui aurait fallu en vendre environ 4 000 à 5 000 pour obtenir un gain équivalent ; et non pas en une fois mais au terme de plusieurs dizaines de mois. Car *ETB*, avec le concours de tous ses relais associatifs et en s'impliquant dans une promotion intense à l'occasion de plusieurs dizaines de conférences, salons, projections-débats etc, n'a réussi à en vendre que 550 en plus des 400 de la souscription. On peut dire que nous avons quasi asséché le marché potentiel.

Cependant, il y a quelques mois, nous avons repris l'idée de confier la vente des 2000 exemplaires restant à la FNAC et à Amazon. Nous nous y étions refusés au début en raison de la commission élevée prise par ces diffuseurs (30% comme tout libraire). Nous avons alors découvert que, violant délibérément la Convention qui lie toujours nos associations, AGB avait publié une version en format réduit du livre *Tchernobyl Forever*, mise en vente au prix de 12 €. Vous conviendrez que les conditions de la réussite d'une mise sur le marché d'un équivalent deux fois et demi plus cher ne sont pas réunies.

Début novembre, notre avocat a reçu une Assignation Sommation de la partie adverse exigeant que les procès verbaux des décisions de votre Conseil d'Administration concernant cette affaire soient des pièces versées au dossier. Je vous suggère de couper court à ces grossières manœuvres de diversion visant à détourner la dispute du fond de l'affaire, à savoir l'obligation non respectée de présenter les justificatifs des dépenses de la réalisation du produit *Tchernobyl Forever*. A cette fin je vous demande d'approuver par un vote formel la conduite de cette affaire par votre Président dans le cadre de l'article 9 de nos statuts et de lui confier le soin de la mener à son terme en plein accord avec votre Conseil d'Administration et avec le concours éclairé de notre avocat Maître Benoît Denis.

Mais la question posée va bien au delà d'une formalité de nature commerciale classique non exécutée. Le fond de l'affaire est pour nous de nature morale : aurions-nous pu fermer les yeux sur le détournement d'une somme importante, une insulte à la démarche de toutes les personnes qui ont donné leur talent et leur temps au projet, et au geste généreux des souscripteurs et acheteurs de *Tchernobyl Forever* ? Leur confiance a été trahie. Puis l'honneur de votre Président a été bafoué par un être aussi manipulateur qu'étranger au moindre scrupule moral. Nous nous devons d'exiger réparation.

Je conclus donc ce Rapport Moral en remettant le mandat qui m'a été confié le 10 mars 2010 à vos jugement et décision.

Appel à candidature pour compléter l'équipe du Conseil d'Administration

Suite à la démission de notre ami Guy Barbier, auquel nous adressons tous nos remerciements pour ses contributions aux activités de ETB, nous sollicitons de quiconque désirerait participer aux actions et délibérations du Conseil d'Administration de prendre contact avec Yves Lenoir : yaj.lenoir@free.fr